

Résultat d'exploitation 2018

Caisse de prévoyance Stratégie 30



Des degrés de couverture à la peine

Après avoir pu améliorer les valeurs actuarielles de nos caisses de prévoyance grâce aux bons résultats obtenus ces dernières années et commencer, pour la première fois depuis longtemps, à reconstituer des réserves de fluctuation, nous avons subi un véritable revers en 2018 en matière de placements. Les performances n'avaient plus été aussi mauvaises depuis le début de la crise financière en 2008. Nous savons tous que le troisième cotisant (les placements) joue un rôle décisif dans la prévoyance professionnelle. Si les différentes caisses de prévoyance ont toutes souffert durant l'exercice 2018, ce fut de manière très variable en fonction de leur taille et de leur structure. Les degrés de couverture des diverses caisses de prévoyance se situent dans une fourchette comprise entre 96.4% et 104.3% au 31 décembre 2018, sachant que le degré de couverture consolidé de la fondation dans son ensemble s'élève à 98.0%. Même si les chiffres au 31 décembre ne reflètent la réalité qu'à un instant t et que la situation peut se présenter différemment un mois plus tard, le résultat de l'année 2018 nous montre une fois de plus à quel point il est important de constituer les réserves de fluctuation de valeurs nécessaires pour les caisses de prévoyance, afin que chaque année boursière morose n'engendre pas de découvert. Cet objectif doit primer sur toutes les réflexions rela-

Vue d'ensemble des principales informations

Chiffre-clé	31.12.2018	31.12.2017
Somme du bilan (1'000 CHF)	19'321	11'516
Taux de couverture	97.07%	102.71%
Bases techniques	LPP 2015 / Tables périodiques	
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.50%	2.25%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.25%	2.25%
Taux de conversion	5.90%	6.00%
Frais d'administration facturés (CHF)	240	240
Stratégie de placement	Stratégie 30	
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	11.43%	12.43%
Rendement des placements	-3.08%	8.37%
Nombre d'employeurs	20	12
Nombre d'assurés	193	60
Nombre de rentiers	8	2

Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

Bilan

Actifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Liquidités	1'873	1'155
Placements	17'260	10'290
Placements immatériels et matériels	-	3
Créances	137	67
Actifs provenant de contrats d'assurance	51	-
Total des actifs	19'321	11'516

Passifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Dettes ¹⁾	855	3'292
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas ²⁾	46	46
Réserves de cotisations des employeurs	11	-
Capital de prévoyance des assurés actifs	18'644	7'812
Provision pour taux de conversion	250	149
Provision pour pertes sur les retraites LPP	70	-
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	216
Découvert	-556	-
Total des passifs	19'321	11'516

¹⁾ Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

²⁾ De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

La caisse de prévoyance Stratégie 30 affiche un taux de couverture de 97.07% au 31 décembre 2018. Lors de la séance d'automne, la commission de prévoyance a sollicité auprès du Conseil de fondation une rémunération de l'avoit de vieillesse des assurés actifs de 1.5%. La requête a été soumise à l'unanimité et a également bénéficié de l'approbation unanime du Conseil de fondation. La décision en matière de taux d'intérêt est toujours fondée sur la structure de l'effectif des assurés et des rentes, le maintien de la stabilité et la continuité de la caisse de prévoyance ainsi que le taux de couverture actuel. Avec ce taux d'intérêt, la rémunération des avoits de vieillesse dépasse de 0.5% le taux minimal prescrit (taux d'intérêt minimal prévu par la LPP pour 2018 : 1%). La caisse de prévoyance Stratégie 30 est en plein développement. Elle compte chaque année de nouvelles affiliations, qui viennent continuellement accroître le nombre de destinataires. Avec 193 assurés actifs au 31 décembre 2018, l'effectif a progressé de 150 assurés par rapport à l'année précédente. Au 1er janvier 2019, la caisse enregistre deux nouvelles affiliations comprenant un total de sept assurés. S'agissant des rentes, on compte huit destinataires, soit six de plus que l'année précédente. Le présent bilan de l'exercice sera porté à la connaissance de la commission de prévoyance lors

Stratégie 2017 – 2021 : impact sur la fondation et les caisse de prévoyance

Les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021 :

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017.
- Le taux de conversion sera progressivement réduit de 5.9% aujourd'hui (2018) à une valeur cible de 5.5% d'ici à 2022.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoires de vieillesse basé sur le taux de couverture, qui a été appliqué pour la deuxième fois en 2018.
- En 2018, l'exercice se clôture pour la première fois avec la constitution de provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces provisions sont constituées lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

Composition de la commission de prévoyance

Membres 2018:

- Peter Büchli (représentant des employeurs, présidence)
- Peter Rieder (représentant des employeurs)
- Andreas Recher (représentant des employés)
- Lea Schmid (représentante des employés, jusqu'au 31.08.2018)
- Marianne Aebersold (représentant des employés. L'élection du remplaçant aura lieu au 1er trimestre de 2019.)

Compte d'exploitation

	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires et autres	1'392	586
Dont cotisations d'épargne (employeur et employé)	1'165	488
Dont cotisations de risque (employeur et employé)	180	84
Dont frais d'administration (employeur et employé)	47	14
Cotisations de tiers	200	64
Dont apports uniques (employeur et employé)	161	43
Dont apports aux réserves de cotisations des employeurs	-	-
Dont subventions du fonds de garantie	39	21
Prestations d'entrée	10'868	6'380
Dont prestations de libre passage	971	6'296
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	9'857	60
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	40	25
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	12'460	7'030
Prestations et versements anticipés	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Prestations de sortie	-1'445	-521
Dont prestations de libre passage	-823	-357
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-200	-
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés ³⁾	-422	-164
Dépenses relatives aux prestations et versements	-1'445	-521
Activité d'assurance	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	12'460	7'030
Dépenses relatives aux prestations et versements	-1'445	-521
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Assurés actifs	-10'578	-6'333
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-171	-141
Dissolution (+)/constitution (-) des fonds libres/réserves de cotisations des employeurs	-12	-
Rémunération du capital d'épargne	-254	-152
Produits de prestations d'assurance ⁴⁾	-	-
Charges d'assurance ⁵⁾	-125	-57
Financement complémentaire de la caisse de prévoyance Retraités	-18	-
Résultat net de l'activité d'assurance	-142	-175
Utilisation des produits	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Résultat net de l'activité d'assurance	-142	-175
Résultat net des placements	-551	345
Frais d'administration bruts	-79	-17
Total intermédiaire	-772	154
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	216	-156
Dissolution (+)/constitution (-) du découvert	556	2

³⁾ Sorties collectives survenant lors de la sortie d'un employeur de la caisse de prévoyance.

⁴⁾ Ce poste inclut les prestations d'assurance de PKRück provenant des sinistres invalidité et décès.

⁵⁾ Ce poste inclut les primes de risque et de PKRück ainsi que les cotisations dans le fonds de garantie.

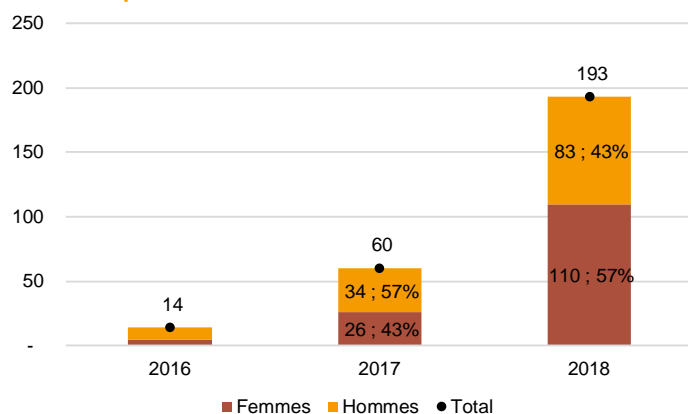
Assurés et rentiers

	2018	2017
Nombre d'assurés	193	60
Dont femmes	110	26
Dont hommes	83	34
Age moyen des assurés actifs	45.04 ans	46.53 ans
Nombre de rentiers	8	2
Dont rentes de vieillesse	7	1
Dont rentes d'invalidité	-	-
Dont rentes de conjoint	1	1
Dont rentes pour enfant/orphelin	-	-
Dont autres rentes	-	-
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	71.75 ans	81.96 ans

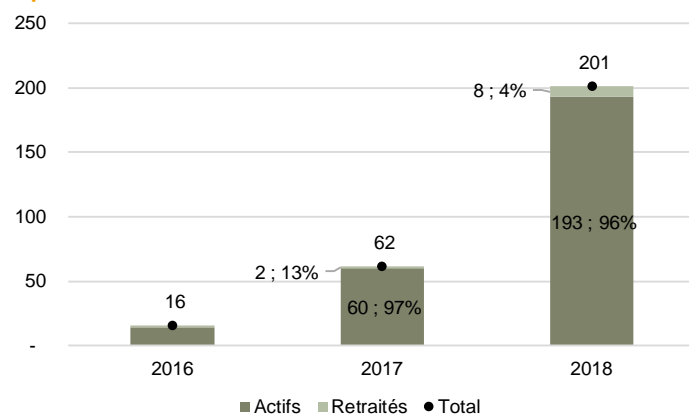
Taux de couverture selon OPP2

	2018 CHF 1'000	2017 CHF 1'000
Capital de prévoyance des assurés actifs	18'644	7'812
Total intermédiaire du capital de prévoyance	18'644	7'812
Provision pour taux de conversion	250	149
Provision pour pertes sur les retraites LPP	70	-
Total intermédiaire des provisions techniques	320	149
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds nécessaires)	18'964	7'961
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	216
Fonds libres de la Fondation	-	-
Découvert	-556	-
Avoir de prévoyance disponible	18'408	8'177
Taux de couverture consolidé (avoir de prévoyance disponible en % des fonds nécessaires)	97.07%	102.71%

Assurés: répartition femmes/hommes



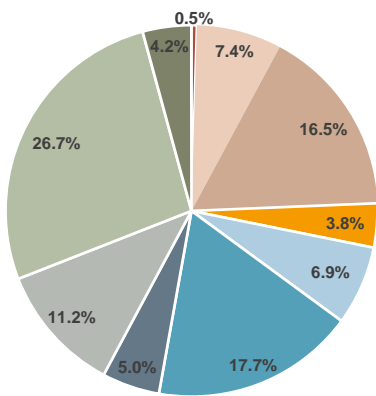
Répartition actifs/retraités



Rendement annuel et évolution du taux de couverture

	2018	2017	2016	2015	2014
Rendement annuel Stratégie 30 en % ⁶⁾	-3.08%	8.37%	7.51%	2.01%	n.d.
Taux de couverture	97.07%	102.71%	104.50%	102.72%	n.d.

⁶⁾ En 2015, le rendement n'est pas identique à celui de la stratégie de placement 30 en raison de la création de la caisse de prévoyance en cours d'année.



Composition des placements Stratégie 30	Tactique 2018 en %	Stratégie 2018 en %
Liquidités	0.5%	1.0%
Obligations suisses	7.4%	8.0%
Obligations étrangères	16.5%	20.0%
Obligations convertibles au niveau mondial	3.8%	4.0%
Actions suisses	6.9%	7.0%
Actions étrangères	17.7%	18.0%
Actions marchés émergents	5.0%	5.0%
Placements alternatifs	11.2%	7.0%
Placements immobiliers suisses	26.7%	26.0%
Placements immobiliers étrangers	4.2%	4.0%

Informations supplémentaires

Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions. A la date de clôture du bilan, aucune décision n'avait encore été rendue. C'est pourquoi la comptabilisation est maintenue dans les comptes annuels 2018. Chaque caisse de prévoyance se verra attribuer sa part dès l'entrée en force d'une décision.



Previs Prévoyance
 Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern
 T 031 963 03 00 | F 031 963 03 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs 
 Quand prévoyance
 rime avec transparence